

<p style="text-align: center;"><b>BAROMETRE SOCIAL INSTITUTIONNEL</b> <b>Note de présentation</b></p>
---

## 1 - Rappel des objectifs

Enquête d'opinion interne annuelle, le baromètre social institutionnel a pour objectif la connaissance des ressentis et des attentes des salariés du régime général de Sécurité sociale.

Le baromètre a été conçu pour être opérationnel à 3 niveaux :

- Niveau national interbranche pour alimenter les réflexions et contribuer aux décisions du collègue employeur ;
- Niveau national de branche pour ajouter des thèmes spécifiques à chaque Caisse nationale ;
- Niveau local, sur la base du volontariat, pour initier une démarche de mesure de climat social interne et pouvoir se comparer avec les résultats nationaux et ceux de sa région.

## 2 - Mise en œuvre et méthodologie

2.1 - Le baromètre sera administré à la fin du mois de mars.

Les salariés – sous la forme d'un échantillon constitué à partir d'un panel représentatif d'organismes – seront interrogés, de façon anonyme et dans le respect de la plus stricte confidentialité, avec un questionnaire en ligne, questionnaire composé essentiellement de questions fermées.

Un tronc commun, d'une cinquantaine de questions, constituera la partie interbranche, chaque branche pourra ajouter entre cinq et dix questions interbranche spécifiques. Ce questionnaire, administré annuellement, fournira les résultats nationaux.

Le panel – une centaine d'organismes – a été prédéfini à partir de quotas statistiques : nature de la branche d'origine, nature d'organismes, taille d'organismes, région.

2.2 - Mais dans le cadre d'une offre de service, il a été prévu la possibilité pour un organisme local de passer une commande pour ses besoins internes avec, en plus des questions interbranches et de sa branche, la faculté de rajouter cinq questions spécifiques locales.

Le coût de ce service a été considérablement réduit par le fait que tout l'investissement préalable est pris en charge par l'Ucanss.

Vous trouverez dans le 4ème paragraphe toutes les indications utiles.

### **3 - Questionnaire : contenu et analyse des résultats**

3.1 - La partie tronc commun institutionnel du questionnaire comprend les thèmes suivants :

- temps de travail et organisation des horaires,
- organisation du travail et son évolution,
- formation professionnelle,
- possibilités d'évolutions professionnelles,
- communication interne et institutionnelle,
- rémunération et avantages sociaux,
- management.

A ces thèmes s'ajouteront des questions sur l'actualité institutionnelle et sur les relations sociales.

3.2 - Une analyse globale, et par catégories socioprofessionnelles des répondants (sexe, métier, niveau, statut, âge, ancienneté dans le même emploi, en contact ou non avec le public), sera réalisée.

Les données seront évidemment complètement anonymes, le prestataire en prenant l'engagement dans une charte de confidentialité qui sera distribuée à tous les salariés concernés.

### **4 - Et au niveau local ?**

Si vous souhaitez administrer le baromètre social dans votre organisme, vous devez adresser le bon de commande joint pour le 10 février 2010 au plus tard à l'Ucanss à l'adresse indiquée sur le bon.

Je vous rappelle que le questionnaire comportera au minimum les questions interbranche et de votre branche, avec la possibilité - facultative – pour vous d'ajouter au maximum cinq questions spécifiques locales (dont une d'expression libre).

4.1 - Vous pouvez demander à administrer le questionnaire en 2010 ou/et 2011 (durée du marché actuel) au cours de la campagne de questionnement national.

4.2 - Les résultats de votre organisme vous seront communiqués directement sous la forme des livrables suivants, établis par BVA :

- résultats in extenso par question,
- rapport écrit d'analyse contextualisé,
- recueil des expressions libres (par thèmes),
- note de synthèse de l'analyse des résultats (points forts / points à améliorer / pistes d'action),
- comparaison de vos résultats avec les résultats de l'interbranche, de votre branche, de votre région, des organismes de taille semblable.

Le coût annuel d'une administration locale du baromètre, comprenant évidemment l'analyse des résultats, est de 5 000,00 euros TTC.

L'Ucanss, titulaire du marché, adressera toutes les commandes à BVA, paiera le prestataire et vous refacturera. C'est donc à l'Ucanss que vous réglerez, sur facture, le coût du baromètre.



## **ATTENTION**

Vous trouverez sur le site de l'Ucanss les informations suivantes :

- le questionnaire national interbanche et branche (en cours de réalisation),
- un kit de communication interne sur le dispositif,
- une liste de questions locales fermées (mise à votre disposition à titre d'exemples).

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Denis Lesault, chef de projet  
dlesault@ucanss.fr  
01.45.38.81.24